

# Communiqué

---

Mai 2012

## Sommaire

- Les modifications apportées à l'enquête sur les voyages intérieurs du Canada, l'*Enquête sur les voyages des résidents du Canada* (EVRC), entre 2011 et les années précédentes ont une ampleur telle qu'elles entraîneront vraisemblablement une discontinuité dans les séries chronologiques.
- D'après les constatations préliminaires, les partenaires de l'enquête et d'autres utilisateurs peuvent s'attendre à des variations dans les estimations du volume et des dépenses en 2011 par rapport aux années précédentes, et ce, au-delà des prévisions en raison des changements économiques ou démographiques.
- La direction et l'ampleur des fluctuations des estimations en 2011 demeurent inconnues et ne sont pas nécessairement les mêmes dans l'ensemble des régions ou des niveaux géographiques.

## Aperçu des modifications

- À l'instar de l'EVRC de 2010, l'étude de 2011 est basée sur une seule rotation de l'Enquête sur la population active.<sup>1</sup> Contrairement à la version de 2010, le nouveau plan de sondage recueille de l'information sur les voyages d'une nuit ou plus des résidents canadiens adultes pendant une période de deux mois au lieu d'une période d'un mois.<sup>2</sup>
- De 2010 à 2011, le nombre de voyages pour lesquels un répondant devait déclarer ses dépenses, son hébergement et ses activités de façon détaillée a changé. Parmi les autres changements, mentionnons les catégories de la raison principale du voyage et les limites des voyages *admissibles* et *inadmissibles*.<sup>3</sup>
- Pour une description complète des différences entre l'EVRC de 2010 et l'EVRC de 2011, les lecteurs sont invités à consulter la publication *Différences entre l'EVRC remaniée de 2011 et l'EVRC de 2010*, disponible sur le site Web de Statistique Canada.<sup>4</sup>

## Plus précisément

- Dans l'enquête de 2011, de l'information restreinte est recueillie pour tous les voyages admissibles déclarés au moyen d'une *liste des voyages*. Selon le nombre de voyages déclarés, les détails

---

<sup>1</sup> Depuis 2008, l'échantillon de l'EVRC a été réduit de deux des six échantillons de l'Enquête sur la population active à un, ce qui a réduit de moitié la taille de l'échantillon.

<sup>2</sup> La période de rappel de 2011 pour les voyages de même jour demeure limitée aux voyages faits pendant un mois de référence (*le mois dernier*).

<sup>3</sup> Les voyages *admissibles* sont ceux qui sont considérés comme *touristiques*. Les voyages *inadmissibles* sont considérés comme des voyages *non touristiques*.

<sup>4</sup> [http://www23.statcan.gc.ca:81/imdb-bmdi/document/3810\\_D5\\_T9\\_V1-fra.htm](http://www23.statcan.gc.ca:81/imdb-bmdi/document/3810_D5_T9_V1-fra.htm)

complets sont recueillis pour un maximum de trois voyages. Les détails comprennent les dépenses liées aux voyages, les nuits passées dans différents types d'hébergement à des emplacements particuliers et les activités. Le système de sélection de Statistique Canada pour relever les voyages à déclarer en détail préconise les voyages hors province, récents et d'une nuit ou plus.

- Statistique Canada a mis au point une procédure complexe d'imputation pour attribuer des caractéristiques de *voyages entièrement déclarés* à ceux pour lesquels des renseignements limités seulement ont été obtenus dans la liste des voyages. Environ 13 % des voyages d'une nuit ou plus et 25 % des voyages de même jour qui ont été inscrits dans la liste sans être examinés de près se verront attribuer des caractéristiques de voyages d'autres personnes au moyen de cette procédure d'imputation. Ce processus pourrait donner lieu à quelques résultats anormaux, en particulier en ce qui concerne les activités, les types d'hébergement et les emplacements des nuitées pour les voyages ayant plus d'un emplacement avec nuitée.
- Étant donné que les différences méthodologiques divergent, il est impossible de *regrouper* les fichiers de l'EVRC de 2010 et de 2011. Par conséquent, le nombre d'*enregistrements des répondants* disponibles pour l'analyse géographique ou sectorielle sera plus restreint que les chiffres disponibles dans les données regroupées pour les années de référence 2009 et/ou 2010.<sup>5</sup>

En conséquence de la période de rappel de deux mois pour les voyages d'une nuit ou plus, chacun des répondants a la possibilité de déclarer plus de *voyages d'une nuit ou plus* que pour les enquêtes de 2009 et de 2010, pour lesquelles la période de rappel était d'un mois. Malgré l'augmentation des enregistrements de voyages dans le fichier de 2011 (y compris ceux pour lesquels les détails complets ont été déclarés par le répondant et ceux dont les caractéristiques des voyages ont été imputées), le total disponible pour l'analyse est inférieur au nombre d'enregistrements de voyages dans le fichier *regroupé* de 2009-2010. Par conséquent, les données pour certains emplacements infraprovinciaux pourraient être moins fiables en 2011 que les estimations correspondantes des fichiers regroupés de 2009-2010.

- La façon dont on interroge les répondants au sujet de la *raison principale* du voyage a changé. En 2011, on demandait aux répondants si leur voyage était (1) *pour des raisons personnelles* ou (2) *par affaires ou pour des raisons liées au travail*. Par la suite, on demandait aux répondants de fournir une raison plus précise du voyage, comme pour visiter des amis ou de la parenté; pour les vacances, l'agrément ou les loisirs; pour assister à une conférence, à un congrès ou à une foire commerciale (affaires), etc. De plus, d'*autres déplacements de routine pour le travail* – qui étaient considérés comme *inadmissibles* avant 2011 – sont maintenant *admissibles*.

Selon les premiers indices, ces modifications apportées aux concepts et à la formulation pourraient avoir modifié les estimations générales du volume et les proportions relatives des voyages en fonction de la raison principale.

---

<sup>5</sup> Les rotations uniques de l'EPA pour 2009 ont été regroupées avec 2008 pour augmenter les tailles d'échantillons disponibles pour l'analyse. Statistique Canada a effectué un exercice de *regroupement* semblable pour les années de référence 2009-2010.

## À quoi il faut s'attendre

- Le fichier de données de l'EVRC de 2011 devrait faire l'objet d'une vérification externe en novembre 2012 et être diffusé par Statistique Canada en décembre 2012.<sup>6</sup>
- Après la diffusion de l'EVRC de 2011, le groupe de travail de l'EVRC examinera la faisabilité de créer des facteurs de correction aux échelons national et provincial afin de permettre des comparaisons entre les années de référence 2010 et 2011 (*intégration*).
- Le groupe de travail de l'EVRC examinera également les possibilités de regrouper les fichiers de l'EVRC de 2011 et de 2012.

---

<sup>6</sup> Le fichier final inclura probablement une correction du biais de rappel pour tenir compte de l'incidence des voyages déclarés pendant une période de deux mois.